



Kolly Gabriel, Collaud Romain

Quelle politique foncière pour le soutien aux PME/TPE qui cherchent à se développer ?

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 20.03.19

DEE

Dépôt

La Promotion économique du canton de Fribourg a transmis dernièrement un dépliant intitulé « Mesures de soutien en faveur des entreprises ». Ce document assez précis est une énumération de toutes les mesures de soutien possibles actuellement pour les entreprises de notre canton.

Le tissu économique, constitué principalement de PME et de TPE, est le moteur pour les emplois de notre canton, le secteur de la construction et de la rénovation également, notamment en lien avec les mesures d'économie d'énergie.

Le secteur de la construction et de la rénovation, en lien notamment avec les mesures d'économie d'énergie sont une part prépondérante du tissu économique fribourgeois ainsi que des pourvoyeurs d'emplois importants.

Le développement de ces PME/TPE, principalement liées au secteur de la construction, demande souvent de grandes surfaces de travail. Actuellement certaines entreprises n'ont pas d'autres choix que d'utiliser d'anciens bâtiments agricoles désaffectés pour se développer. Ces solutions ne sont pas optimales ni adéquates. Cependant, le prix des terrains disponibles est beaucoup trop cher pour de jeunes ou nouvelles entreprises.

Nous prions le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles mesures concrètes pour les entreprises du secteur secondaire le canton soutient-il ?
2. Quelles solutions propose le Conseil d'Etat pour pallier aux manques de terrains et de bâtiments à prix abordable pour permettre le développement de ces PME/TPE ?
3. La mise à disposition de bâtiments déjà construits et acquis ces dernières années (Tetra Pak, Elanco) et toujours en partie inutilisés est-elle possible ?
4. Le Conseil d'Etat envisage-t-il une mise en conformité des bâtiments utilisés par le secteur secondaire qui ne sont actuellement pas dans la zone correspondante aux activités en questions ?
5. Quelle sera la position du Conseil d'Etat sur ce point dans les futurs plans directeurs régionaux ?